

# Rimouski, ville moyenne et capitale régionale

**Pierre Bruneau**  
**Professeur de géographie**  
**Université du Québec à Rimouski**



Rimouski, en raison des responsabilités qui sont les siennes, intervient de façon notable dans l'exercice de l'activité sociale au Québec. De la même manière, au plan géographique, son rôle en est un d'organisation de l'espace, un rôle qui détermine sa place dans le système urbain québécois. Dans le cadre de cet article, deux objectifs sont poursuivis : le premier consiste à camper la vocation rimouskoise, une vocation bien établie mais vulnérable dans un contexte de crise. Le second vise à montrer le poids de l'histoire sur l'évolution urbaine rimouskoise, notamment celui des trente dernières années.

## Rimouski : une mise en contexte

Pour appréhender la dynamique rimouskoise, il faut replacer la ville dans son contexte géographique à toutes les échelles : nationale, régionale, infrarégionale et locale. Au plan national, entendre ici provincial, Rimouski a le statut de ville moyenne (VM). C'est l'une des 19 VM que comprend le système urbain québécois<sup>1</sup>. Dans la hiérarchie urbaine correspondante, Rimouski occupe donc le 4<sup>e</sup> niveau, après la métropole (Montréal), la capitale (Québec) et les villes moyennes supérieures (VMS), juste avant les petites villes (PV) (Tableau 1). En raison de sa taille (près de 48 000 hab. en 1991), l'aggloméra-

Nombre d'unités urbaines	Type de catégorie urbaine	Population moyenne catég. urb.	Population catégorie urbaine	% Pop. tot.	% Pop. urb.
1	Montréal (métro.) (1)		3 102 429	45,5	<b>52,4</b>
1	Québec (capitale)		644 315	9,4	<b>10,9</b>
4	Villes moy. sup. (2)	125-200 000 h	660 450	9,6	<b>11,2</b>
19	Villes moyennes (3)	20-70 000 h	802 075	11,7	<b>13,5</b>
34	Villes petites (4)	5-20 000 h	352 420	5,1	<b>6,0</b>
43	Centres de services	2-5 000 h	173 600	2,5	<b>2,9</b>
58	Centres de serv. élém.	2-5 000 h	186 315	2,7	<b>3,1</b>
160	Agglo. urbaines		5 921 604	<b>86,5</b>	100,0
1 132	Localités non urb (5)		927 515	<b>13,5</b>	
	Province de Québec		6 849 119	<b>100,0</b>	

- (1) Région métropolitaine de recensement unifiée (RMRU).
- (2) Régions métropolitaines de recensement (RMR): Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi.
- (3) Agglomérations de recensement (AR) dont Rimouski et Rivière-du-Loup.
- (4) Agglomérations recomposées à partir des critères qui ont servi à définir les AR et les RMR (ex. de PV: Matane, Mont-Joli, Amqui, Trois-Pistoles, La Pocatière).
- (5) Dont 1 077 localités rurales de moins de 2 000 h. et 55 centres de services, localités périurbaines, centres de villégiature ou centres miniers de plus de 2 000 h. mais de moins de 10 000 h. sans fonction régionale notable.

Source: Pierre Bruneau, **Système d'information en aménagement du territoire et développement régional : les armatures urbaines**, Montréal, Hydro-Québec, vice-présidence Environnement, 1992 (selon les données de Statistique Canada).

tion rimouskoise est le miroir des VM (42 000 hab.).

Au plan régional, Rimouski se détache des villes de sa catégorie dans

la mesure où elle jouit du statut de capitale régionale tout comme Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue. Les dix-sept autres VM font figure de

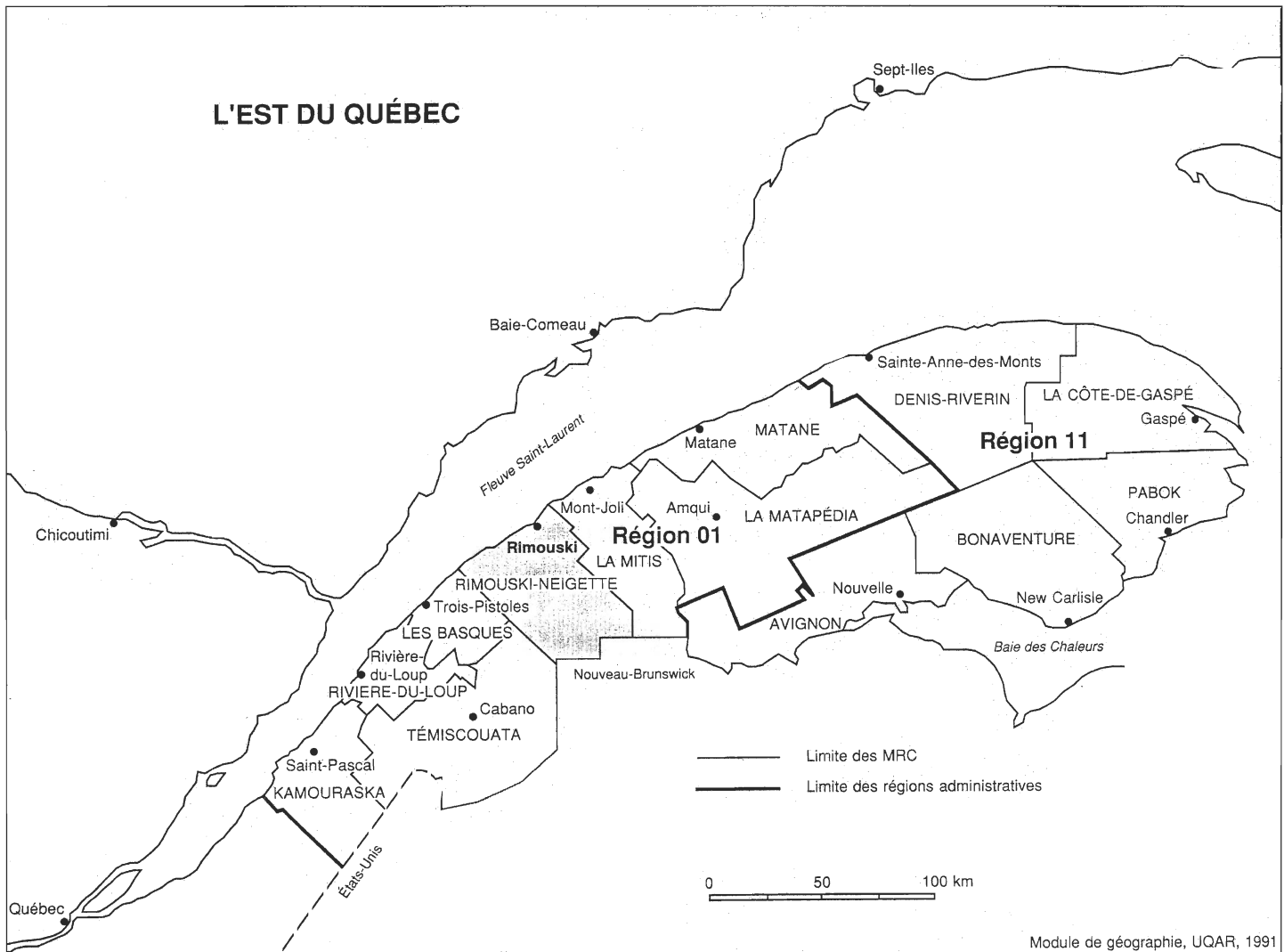
sous centres régionaux et relaient par conséquent l'influence de la capitale régionale, souvent une VMS. C'est donc dire que Rimouski exerce des responsabilités qui renvoient à la fois aux VM et aux VMS. Son rayon d'action en témoigne puisqu'il englobe le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et pour certains services la Côte-Nord. Dans l'Est du Québec<sup>2</sup>, Rimouski assume un rôle d'intermédiaire entre les échelons urbains supérieurs de l'armature urbaine provinciale (Montréal, Québec...) et les échelons urbains inférieurs constitués pour l'essentiel de 8 PV<sup>3</sup>, de 14 centres de services (CS)<sup>4</sup> et d'un centre minier<sup>5</sup>, Rivière-du-Loup faisant figure d'exception puisqu'elle partage avec Rimouski le statut de VM : mais un statut récemment acquis et donc fragile

dans la mesure où sa taille (23 500 hab.) la situe près du seuil des 20 000 hab., seuil inférieur qui sert de critère de rattachement à la catégorie des VM<sup>6</sup>.

Au plan infrarégional qui est celui de la municipalité régionale de comté (MRC), Rimouski anime l'une des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent. Toutes sont en décroissance sauf celles dont le chef-lieu est une VM, soit Rivière-du-Loup (croissance de 1,6% entre 1986 et 1991) et Rimouski (2,4%)<sup>7</sup>. Deux remarques à ce sujet : Rimouski connaît un taux de croissance nettement inférieur à celui du Québec (5,6%), ce que confirme un tassement de son solde démographique à partir du début des années 1980<sup>8</sup>; par ailleurs, cette dernière assoit son influence sur une région (le Bas-Saint-

Laurent) dont la population, au mieux, a stagné entre 1971 et 1986 (0,39%) et qui perd des effectifs depuis 1986 (-3,8%): plus grave encore, ces forces vives se dirigent le plus souvent vers Montréal et Québec et témoignent de la faiblesse de la fonction de rétention du peuplement du pôle régional.

Au plan local, le modèle de développement urbain n'est pas différent de celui du Québec et plus largement de celui de l'Amérique du Nord. En effet, la croissance des trente dernières années s'est accompagné d'un desserrement résidentiel notable qui a fait surgir une véritable agglomération, d'ailleurs clairement identifiée par Statistique Canada, qui rassemble autour de la ville-centre qu'est



Rimouski 9 municipalités de banlieues<sup>9</sup>. Il en résulte un ensemble regroupant près de 48 000 hab. soit la quasi-totalité de la population de la MRC Rimouski-Neigette (93%). Une telle donnée laisse songeur quant à la capacité de Rimouski de tisser des liens avec sa campagne immédiate surtout si l'on se rappelle que des petites villes comme Mont-Joli ou Amqui ont su lors de la création des MRC en 1979 regrouper autour d'elles de vastes territoires ruraux.

### La nature de la vocation rimouskoise

La véritable vocation rimouskoise, à l'image des autres capitales de région, en est une qui tient à l'enca-

drement des collectivités et des territoires particulièrement dans les domaines de l'administration publique, de la santé, de l'éducation et de l'action sociale<sup>10</sup>. En cela, Rimouski relaie l'influence de l'État sur un territoire grand comme la Suisse<sup>11</sup> et mérite largement son titre de métropole administrative régionale, un travailleur sur trois étant à la solde de l'État<sup>12</sup>. La résultante de tout cela, c'est l'hypertrophie du secteur tertiaire : 88,2% des actifs s'y concentrent et inversement l'atrophie du secteur industriel qui ne regroupe que 5,3% des actifs contre 12,5% dans le reste du réseau urbain bas-laurentien<sup>13</sup> et 17,8% au Québec. «C'est dire que Rimouski n'a pas su profiter des investissements et des

grands flux d'échanges induits par le redéploiement des activités industrielles depuis les 30 dernières années»<sup>14</sup>.

Au plan de la fonction publique, Rimouski tire remarquablement son épingle du jeu en concentrant près de 40% des fonctionnaires redéployés par Québec et Ottawa en région bas-laurentienne (tableau 2). Avec près de 50% des effectifs provinciaux, Rimouski fait encore mieux : trois fois mieux que Rivière-du-Loup (13,8%), sa rivale et deux fois mieux que les cinq PV de sa région réunies (24,2%).

Si l'on ajoute à l'omniprésence des bureaux gouvernementaux, l'existence d'un réseau complet d'établissements dans les domaines de l'enseignement (du primaire à l'université) et de la santé (du CLSC au centre hospitalier régional), ainsi que la présence d'un appareil commercial inégalée à l'est de Québec, sans oublier le siège social de Québec-Téléphone de même que les sièges régionaux des organismes para-gouvernementaux (Hydro-Québec, Sûreté du Québec, etc.), un constat s'impose : à Rimouski, les fonctions liées à la direction, à la gestion, à l'administration, à la production/diffusion des connaissances, à la réparation sociale (santé, services sociaux) ainsi qu'aux professions techniques, sociales, artistiques, et religieuses sont développées et déterminent la place de Rimouski dans la division du travail. Ces fonctions, dans une large mesure, identifient ceux qui exercent une autorité, une influence et donc participent à la prise de décision aux paliers inférieurs de l'édifice social et peuvent donc être rattachés à la classe des «compétents» par opposition à celle des «exécutants» selon l'expression de Jean-Paul Raïche<sup>15</sup>.

Au Québec, parmi les villes du système qui comptent, c'est à Rimouski que le groupe des «compétents» est le mieux représenté avec 37,3% des actifs, même devant Québec. C'est bien

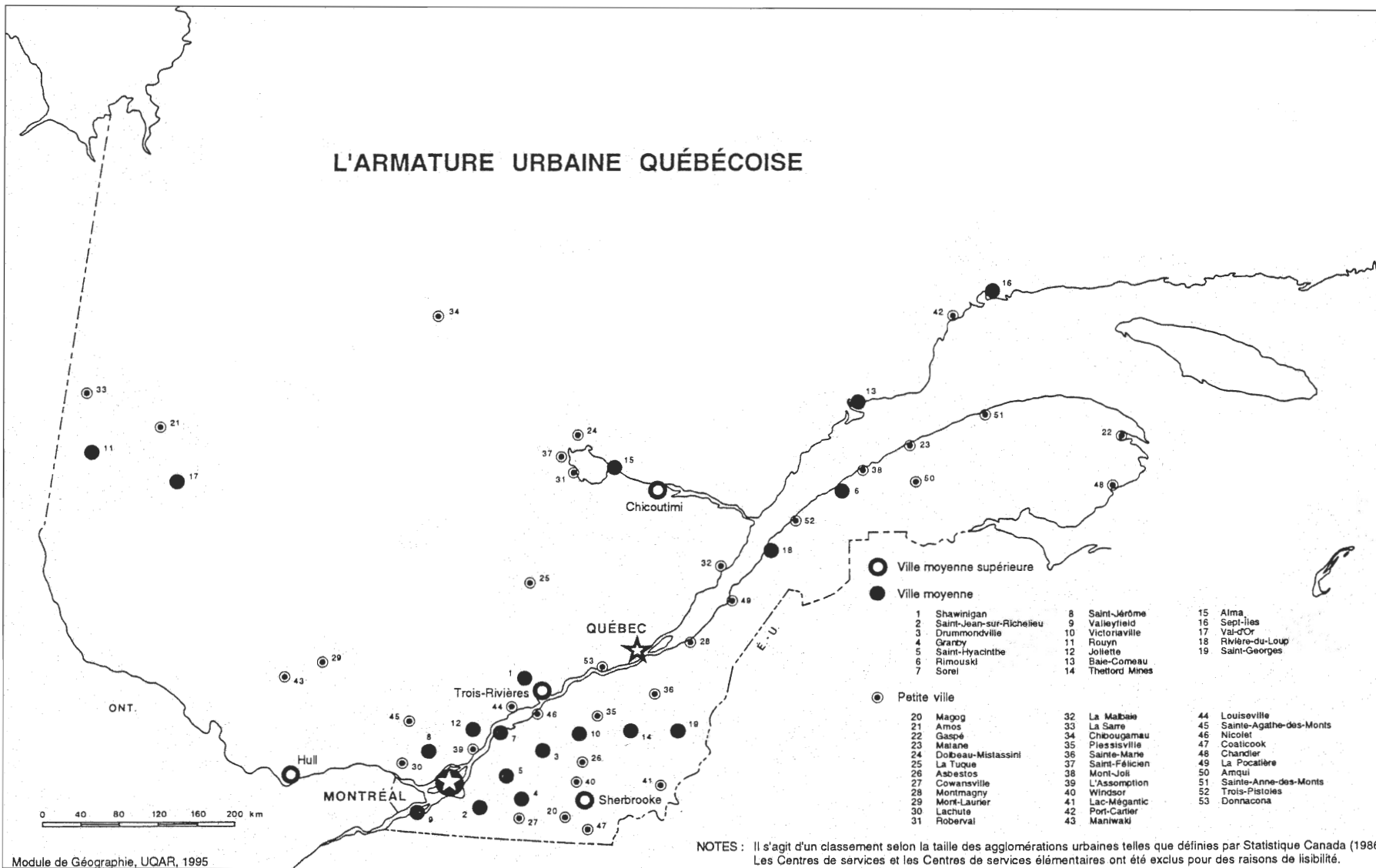
**Tableau 2**  
**Nombre de fonctionnaires**  
**dans le Bas-Saint-Laurent en 1990**

Agglomérations	fonct. Qué.	fonct. Ott.	total	% Qué.	% Ott.	% total
Rimouski	844	210	1 054	48,1%	23,4%	39,7%
Rivière-du-Loup	243	57	300	13,8%	6,4%	11,3%
<b>2 villes moyennes</b>	<b>1 087</b>	<b>267</b>	<b>1 354</b>	<b>61,9%</b>	<b>29,8%</b>	<b>51,1%</b>
La Pocatière	182	52	234	10,4%	5,8%	8,8%
Mont-Joli	97	295	392	5,5%	32,9%	14,8%
Matane	86	214	300	4,9%	23,9%	11,3%
Amqui	36	0	36	2,1%	0,0%	1,4%
Trois-Pistoles	23	0	23	1,3%	0,0%	0,9%
<b>5 petites villes</b>	<b>424</b>	<b>561</b>	<b>985</b>	<b>24,2%</b>	<b>62,5%</b>	<b>37,1%</b>
Saint-Pascal	71	0	71	4,0%	0,0%	2,7%
Cabano	68	0	68	3,9%	0,0%	2,6%
Notre-Dame-du-Lac	11	7	18	0,6%	0,8%	0,7%
Causapscal	7	18	25	0,4%	2,0%	0,9%
Pohénégamook	6	1	7	0,3%	0,1%	0,3%
<b>5 centres de serv.</b>	<b>163</b>	<b>26</b>	<b>189</b>	<b>9,3%</b>	<b>2,9%</b>	<b>7,1%</b>
<b>Mun. rurales</b>	<b>81</b>	<b>43</b>	<b>124</b>	<b>4,6%</b>	<b>4,8%</b>	<b>4,7%</b>
<b>Bas-St-Laurent</b>	<b>1 755</b>	<b>897</b>	<b>2 652</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Gouvernement du Québec, Répartition des effectifs réguliers et occasionnels de la fonction publique du Québec par régions administratives, municipalités, ministères et catégories d'emplois. Québec. Office des ressources humaines, Vice-présidence à la recherche et au développement, 1991.

Gouvernement du Canada, Distribution des fonctionnaires fédéraux travaillant au Québec par municipalités, ministères/agences et catégories occupationnelles, Ottawa. Secrétariat du Conseil du Trésor, Direction de la politique en personnel, Unité d'analyse et d'évaluation de l'information, 1991.

# L'ARMATURE URBAINE QUÉBÉCOISE



NOTES : Il s'agit d'un classement selon la taille des agglomérations urbaines telles que définies par Statistique Canada (1986). Les Centres de services et les Centres de services élémentaires ont été exclus pour des raisons de lisibilité.

davantage qu'à Rouyn-Noranda (30,8%), cette autre VM ayant le statut de capitale régionale. C'est aussi nettement plus que dans l'ensemble des 19 VM (28,2%)<sup>16</sup>, le taux provincial s'établissant à 31,2%. Dans la région bas-laurentienne, Rimouski se démarque aussi clairement des autres villes de son système urbain : en prenant les villes-centres comme éléments de comparaison et non les agglomérations, le pourcentage des actifs qui exercent des professions valorisées socialement s'établit à 40,5% à Rimouski contre 33,1% pour les autres villes du réseau<sup>17</sup> et 31,2% pour le Québec. Compte tenu des scolarités et des revenus élevés

que ces professions commandent, on perçoit l'ampleur des disparités socio-économiques qui peuvent exister à l'échelle intrarégionale et la nature des tensions existant entre Rimouski et sa région, villes et campagnes confondues.

### **Le poids de l'histoire sur la vocation de Rimouski**

La prééminence rimouskoise au plan régional ne date pas d'hier. Elle s'est affirmée dans les années 1960 sous la houlette de l'État, mais on en trouve les germes dès le milieu du siècle dernier. La présence du fleuve Saint-Laurent ouvre des marchés à Rimouski :

d'abord celui des petits villages de la côte sud desservis par cabotage, puis celui de la Côte-Nord. La rivière Rimouski lui donne accès aux ressources forestières du haut pays (bassin versant) et fait surgir les premiers moulins (scieries) à l'embouchure de la rivière, là où existe une rupture de pente : c'est l'occasion pour le petit établissement urbain qu'est alors Rimouski de développer sa fonction industrielle. La traversée des basses terres par les grands axes de circulation (route nationale et voie ferroviaire) favorise Rimouski, particulièrement la construction de l'Intercolonial qui au départ de Québec

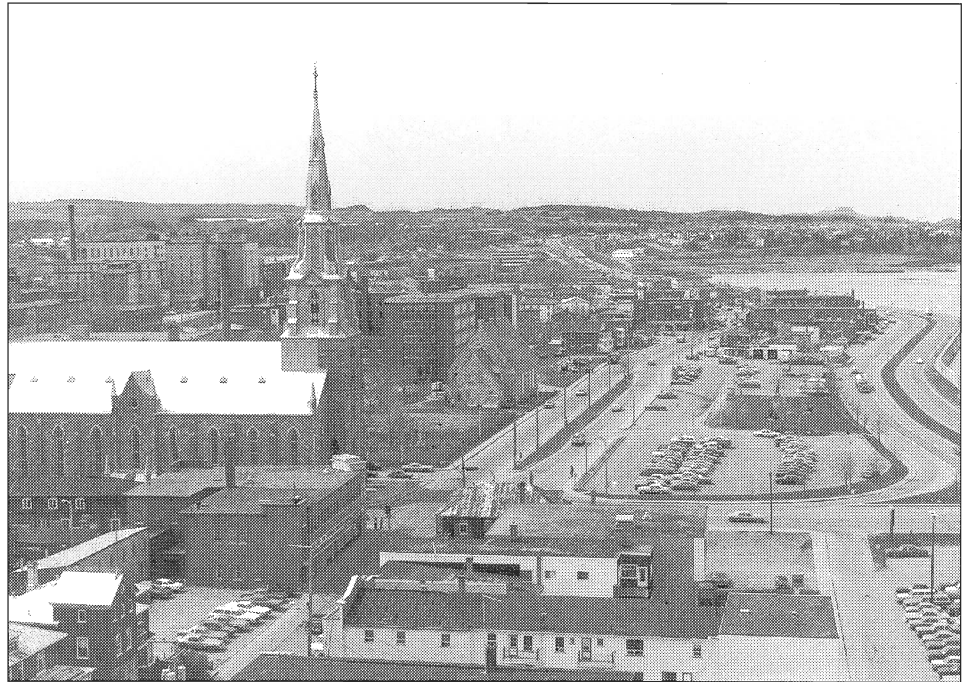


Le coeur de la cité, circa 1965 (UQAR : fonds de la SHBSL).

dessert d'abord Rimouski pour rejoindre plus tard Halifax à travers la trouée de la Matapédia<sup>18</sup>.

Mais le facteur déterminant reste l'isolement géographique de Rimouski par rapport au reste du Québec au moment où la colonisation dans l'Est du Québec bat son plein. Les élites urbaines dans une volonté d'affirmation et d'autonomie vont chercher et réussir à doter leur centre des équipements et institutions qui vont marquer son destin. L'année 1858 constitue une étape cruciale : Rimouski obtient la **juridiction civile**, c'est-à-dire l'administration de la justice dans une région s'étendant jusqu'à Gaspé. Devenue le centre d'un district judiciaire, Rimouski accueille un palais de justice, une prison et devient un lieu de rassemblement des hommes de lois (notaires, avocats, juges), ce qui plus tard fondera sa prétention à assumer plus de responsabilités dans le domaine de l'administration publique.

L'année 1867 constitue l'autre étape importante : Rimouski obtient cette fois la **juridiction religieuse**, c'est-à-dire l'établissement en son sein d'un évêché qui va rayonner sur une partie du Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord<sup>19</sup>. L'impact pour la ville est considérable : avec l'établissement du Grand et du Petit Séminaires (1870) et la venue d'une dizaine de communautés religieuses<sup>20</sup>, le site de l'Évêché devient le centre de la vie ecclésiastique d'une région fort étendue<sup>21</sup>. S'adjoindront au fil du temps maisons d'enseignement et écoles spécialisées<sup>22</sup> qui feront de Rimouski, au début des années 1950, le centre éducationnel et de vie intellectuelle le plus intense à l'est de Québec<sup>23</sup>. C'est dire que la vocation rimouskoise est étroitement liée à sa fonction régionale, qui s'étoffe en même temps que s'améliorent les grandes voies de communication régionale. Les marchands locaux sauront en tirer profit et faire de leur ville la plus grande place centrale de la région.



La cathédrale, la place des Vétérans, circa 1979  
(UQAR : collection de la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski).

Si bien qu'au début des années 1960, Rimouski est bien positionnée pour capitaliser sur les grands changements qui s'annoncent. Le Québec entre dans l'ère moderne et cherche à se tailler une place dans le concert des nations. Pour ce faire, il faut produire de la richesse dans un contexte de concurrence accrue, définir des objectifs, mettre au point des stratégies, bref réguler le système sociospatial québécois. En l'absence d'une bourgeoisie d'affaire francophone, c'est l'État qui devient le principal levier de développement. Pour rejoindre l'ensemble des collectivités dispersées sur un vaste territoire, réduire les disparités socio-économiques dans un objectif d'intégration spatiale, l'État restructure son assise territoriale. Au milieu des années 1960, le territoire québécois est divisé en dix régions administratives gravitant pour la plupart autour de «métropoles régionales». Après avoir été éclipsée par Québec jusqu'à la fin des années 1960<sup>24</sup>, Rimouski est désignée comme métropole de l'Est du Québec.

À vrai dire, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) avait montré la voie à suivre en cette matière. Avec comme objectif de faire entrer dans la modernité l'une des régions les plus mal-en-point du Québec, l'organisme de planification insistait sur l'urgence d'y mettre en place un cadre spatial cohérent<sup>25</sup>, c'est-à-dire une hiérarchie urbaine intégrant les campagnes les plus profondes même au prix de déplacements de populations, une hiérarchie urbaine à 4 niveaux<sup>26</sup> dominée par un pôle qu'il suffisait d'étoffer pour enclencher un processus de croissance économique susceptible de se diffuser à l'ensemble régional. D'où la proposition du BAEQ, lourde de conséquences pour Rimouski, de redéployer l'administration provinciale au profit de la hiérarchie urbaine proposée en regroupant les directions régionales des ministères à la tête du réseau, c'est-à-dire à Rimouski<sup>27</sup>.

La démocratisation et la régionalisation des services offerts par

l'État dans le secteur de l'administration publique consacrent donc la vocation administrative de Rimouski. Son action dans les secteurs de l'enseignement et de la santé au seuil des années 1970 n'aura pas moins d'effet, «révolution tranquille» oblige. Il s'agit dans un premier temps de restructurer l'enseignement à tous les niveaux : émergence des commissions scolaires régionales, restructuration des établissements collégiaux, création de l'Université du Québec : Rimouski gagne dans sur tous les tableaux puisqu'elle accueille une commission scolaire régionale, un cégep et une constituante de l'Université du Québec. Le même scénario se répète au début des années 1970, mais cette fois dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

C'est dire que Rimouski conforte sa position au sein des hiérarchies urbaines régionale et nationale à une époque dite de croissance (les trente glorieuses) caractérisée par un modèle de développement par le haut où

l'acteur principal, en autant que Rimouski est concernée, est l'État-providence. À partir des années 1970, le modèle de développement s'inverse, ici comme ailleurs en Occident. Le contexte change. D'abord la théorie des pôles a déçu : le plus souvent, le capital (investissements et emplois) n'a pas glissé des centres vers les périphéries, du haut vers le bas des hiérarchies urbaines, des villes vers les campagnes. Puis l'inflation est galopante (crise pétrolière), sans compter que la révolution technologique ouvre de nouveaux marchés, accroît la concurrence et oblige donc à une production plus flexible. Le discours s'adapte à la nouvelle réalité et prône un nouveau type de développement dit par le bas, c'est-à-dire endogène où l'État, à court de ressources financières, devient le partenaire d'acteurs locaux (élus, gens d'affaires, agents de développement, etc.) à qui revient maintenant l'initiative. Ce discours, c'est d'abord et avant tout celui de l'État qui précise

les orientations, définit les stratégies, propose la voie à suivre en matière de développement. C'est dans ce cadre qu'évoluent les élites locales à toutes les échelles spatiales au Québec depuis les vingt dernières années.

Rimouski ne fait évidemment pas exception qui cherche son salut dans un contexte où villes et régions sont invitées à miser sur leurs avantages comparatifs et à identifier leurs créneaux de développement. Dans la foulée de Rouyn-Noranda qui retient la technologie minière, de Sainte-Hyacinthe qui choisit l'agro-alimentaire, de Trois-Rivières qui opte pour les pâtes et papiers, ou de Sherbrooke-Magog qui investit dans la micro-informatique<sup>28</sup>, Rimouski identifie l'axe maritime et océanographique lors du sommet socio-économique de sa MRC en 1982. En ce domaine, ses atouts sont réels : présence de l'Institut de marine du cégep (1945), de l'UQAR (1972), de l'INRS-Océanographie (1974), de l'Institut Maurice-Lamontagne dans



Employés de l'Intercolonial au coin de l'avenue du Rosaire et de la rue Saint-Jean-Baptiste, circa 1910 (UQAR : fonds de la SHBSL).

son champ urbain, et du port de Rimouski-Est<sup>29</sup>. Mais il faut compter avec le manque d'esprit d'entrepreneuriat des acteurs rimouskois peu enracinés dans le milieu et davantage preneurs que donneurs d'ordres. D'où des résultats décevants<sup>30</sup> qui caractérisent bien le tassement de la croissance rimouskoise depuis le milieu des années 1970 et qui indiquent de surcroît que le passage d'un développement exogène à un développement endogène suppose un changement des mentalités qu'il reste à faire. Dans cette même veine, on peut se demander si Rimouski aura la volonté et la capacité d'assumer son rôle de «leader» dans le domaine du développement scientifique et technologique<sup>31</sup> dans une région où le développement économique a toujours été de type sectoriel (agriculture, forêt, etc.) et par conséquent fort éloigné des préoccupations des élites rimouskoises.

#### Autres références

ARDA. **Résumé des cahiers du Plan du BAEQ**. Québec, Administration ARDA-Québec, (s.d.).

BAEQ. **Plan de développement. Chapitres VI: l'espace régionale et les objectifs du Plan et VII: L'exécution du plan**. Mont-Joli, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 30 juin 1966 (cahier 9).

BRUNEAU, Pierre. «*Bas-Saint-Laurent—Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Essai de géographie urbaine*» dans **L'Est du Québec. Études géographiques**. Rimouski, Module de géographie, UQAR, 1990. Pages 37-51.

MIC. **Description des régions et sous régions administratives**. Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de recherches économiques, Études régionales, août 1966.

#### Notes

1 Pierre Bruneau, «*L'adaptation des villes petites et moyennes du Québec au nouvel environnement écono-*

*mique mondial*» dans **Actes du colloque sur la restructuration économique et le développement régional et urbain au Maroc**, Rabat, ministère du Plan du Maroc et la faculté d'Économie de l'Université d'Aix-en-Provence, 1991, pp. 423-459.

2 En 1988, l'Est du Québec a été scindé en deux régions : le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

3 Matane, Mont-Joli, Amqui, Trois-Pistoles, La Pocatière dans le Bas-Saint-Laurent: Gaspé, Chandler et Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie. dont 6 dans le Bas-Saint-Laurent et 8 en Gaspésie.

4 Murdochville en Gaspésie. Voir Pierre Bruneau, **op.cit.**

5 Pierre Bruneau, **Les villes moyennes au Québec. Leur place dans le système sociospatial**, Québec, PUQ, 1989.

6 Il s'agit des agglomérations.

7 L'agglomération de Rimouski a connu un taux de croissance de 10,7% pendant la période censitaire 1976-1981.

8 Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Saint-Anaclet, Sainte-Odile, Sainte-Blandine, Mont-Label, Saint-Narcisse, Bic, Saint-Valérien.

9 Pierre Bruneau, **Les villes moyennes au Québec...**, **op.cit.**

10 Malgré l'émergence de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine comme région autonome en 1988, Rimouski au plan administratif rayonne sur un territoire qui va de La Pocatière (Bas-Saint-Laurent) à Cap-aux-Meules (Iles-de-la-Madeleine).

11 Jean-Pierre St-Cyr, **L'impact des interventions de l'État sur la vocation de Rimouski de 1960 à aujourd'hui**, Rimouski, UQAR, mémoire de maîtrise en développement régional, 1989.

12 Une VM (Rivière-du-Loup) et 5 PV (dont Matane et La Pocatière).

13 Pierre Bruneau et al., **Atlas urbain de Rimouski**, Rimouski, UQAR, module de géographie, 1991, p. 52.

14 **Ibid.**, p. 54.

15 Ici la comparaison se fait entre des agglomérations, soit les AR de Statistique Canada (1991).

16 Rivière-du-Loup et les 5 PV.

17 Jean-Vianny Frenette, **Rimouski : étude de géographie urbaine**, Montréal, Université de Montréal, mémoire de maîtrise, 1956, p. 3.

18 **Ibid.**, p. 73.

19 Les Soeurs de la Charité en 1874, les Soeurs du Saint-Rosaire et 6 nouvelles communautés au début du 20e siècle.

20 Jean-Yves Frenette, **op. cit.**

21 École d'agriculture (1926), école technique (1935), école de marine (1944), école de commerce (1947).

22 Jean-Vianny Frenette, **op.cit.**, p. 98.

23 Québec, métropole de la région no. 3, est désignée, à titre provisoire, comme métropole régionale du BSL-Gaspésie, de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec (MIC, 1966, p. 4).

24 BAEQ, **Plan de développement. Chapitre 1 : Les grands objectifs du plan**. Mont-Joli, BAEQ, 30 juin 1966, p. 115 (cahier 1).

25 Une métropole administrative régionale, des sous-centres administratifs régionaux, des centres administratifs intermédiaires, des centres de services (BAEQ, cahier 9, pp. 116-117)

26 BAEQ, **Plan de développement. Chapitre V : Objectifs de l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation**, Mont-Joli, BAEQ, 30 juin 1966, p. 6 (cahier 8).

27 Pierre Bruneau, **Les villes moyennes au Québec, op. cit.**, p. 132.

28 Jean-Pierre St-Cyr, **op. cit.**

29 Yves Dion et Michel Khalil, **La région de Rimouski/Matane et le développement potentiel d'une industrie océanographique : conditions, obstacles et éléments stratégiques**, Rimouski, UQAR-GERMA, 1987.

30 CRCD, **Élaboration d'une stratégie régionale de développement scientifique et technologique pour le Bas-Saint-Laurent**, Rimouski, document de consultation sur le diagnostic et sur les propositions d'action. Comité régional du CRCD Bas-Saint-Laurent en collaboration avec le Conseil de la science et de la technologie et le Secrétariat au développement des régions, 1995.